Image not found or type unknown

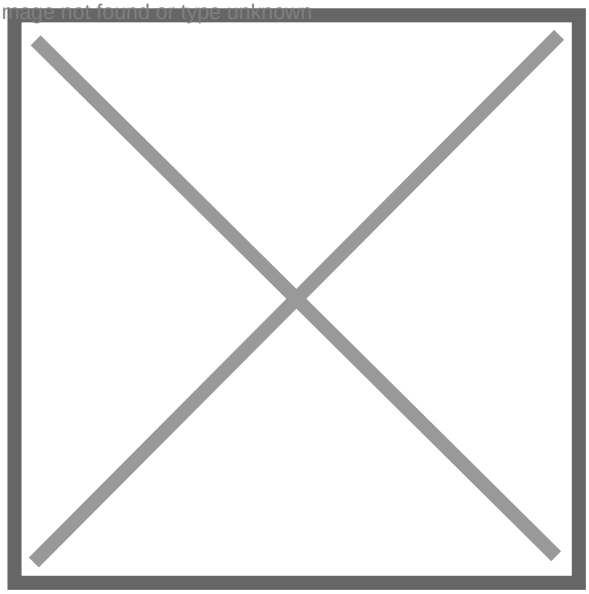

Lettre indiquant causes surendettement

Par **moniab**, le **10/11/2009** à **17:27**

Bonjour,
j'ai ete chercher le dossier de surendettement
on me demande les causes de mon surendettement
pas facile à expliquer separation depression voyantes l'engrenage
qui peut m'aider à expliquer
les mensualites a rembourser ce que je peux comment le savoir
mercide vos reponses pour ma question d'avant
et a bientot

Par **Patricia**, le **10/11/2009** à **19:29**

Bonjour,

Dans la rubrique "Causes du surendettement", vous n'avez rien à expliquer. Cochez uniquement les 2 cases :

- maladie, accident, invalidité
- séparation, divorce

qui semblent vous correspondre.

Pour "Etat de votre surendettement" :

Pour déclarer des dettes, il est indispensable de joindre les justificatifs (avec coordonnées) du ou des créanciers.
Qu'appelez-vous dans votre situation "engrenage" ?

Par **moniab**, le **12/11/2009** à **08:02**

bonjour
dans la lettre pour la bdf on me demande quelles sont les causes de mon endettement
j'ai ete consulte une voyante puis une autre et comme j'etais pas tres bien elles m'ont pousse a aller les revoir ..je ne les juge pas c'est comme partout il y a les bons et les mauvais vioilà pourquoi je dis l'engrenage
merci

Par **Patricia**, le **12/11/2009** à **19:59**

Bonjour,

Sans justificatifs de créanciers, rédigez une "attestation sur l'honneur".
Lettre manuscrite sur papier libre.

Exemple :
Je soussignée (nom, prénom) née le ... à ... certifie sur l'honneur être surendettée ce jour de ... euros.
Ce surendettement est du à plusieurs consultations de voyance, entre le ...
et le... suite à ma maladie.

Je suis consciente que cette attestation pourra être produite en justice et que
toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

(Vous datez et signez).

Vous avez un certicat médical d'un psychiatre ou autre médecin spécialiste ?
Si oui, faites en une photocopie et joignez la à ce courrier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés